

Paris, le 1er février 2005

Le Président,

GM/LG – 015 -2005

Docteur Michel CHASSANG
C S M F
79 rue de Tocqueville
75017 PARIS

Monsieur le Président,

J'ai été choqué par votre dernière lettre. En effet à l'heure ou pas loin de chez nous des millions d'hommes et de femmes risquent leur vie pour aller aux urnes, auriez-vous la prétention de faire taire les élus ?

Qui êtes-vous pour vous ériger en donneur de leçons contraires aux valeurs de notre société : démocratie, liberté d'expression et égalité entre les citoyens ?

Vous oubliez que vous êtes Président de la CSMF et issu d'élections qui ne concernent que ses adhérents. Personnellement je suis issu d'élections qui concernent l'ensemble des médecins libéraux. Tous les 3 ans j'ai des comptes à rendre à ces électeurs et suis remis en question. S'ils me désapprouvent, c'est à eux et eux seuls de me remettre à ma place.

Je n'ai pas été élu pour me taire, au contraire, ne vous en déplaît. Je sais que vous ne supportez pas ma liberté, la majorité la supporte.

Pourquoi l'Ordre aurait-il le droit et le devoir de s'exprimer sur les conventions, ce qui ne vous choque pas, et la CARMF n'aurait-elle pas le droit de se pencher et de s'exprimer sur les conséquences de ces conventions sur les différents régimes, mais aussi sur les individus ? Les confrères n'osent plus s'installer face à de telles contraintes (37 ans d'âge moyen à l'installation remplacements compris), durée de vie active plus courte, cotisations moindres, augmentation des charges du régime ID avec des confrères mal dans leur peau qui se suicident 3 fois plus que la moyenne nationale pour les mêmes tranches d'âge. Tout cela vous laisse-t-il indifférent ? Moi non, alors je m'en plains, et je pense avoir été élu pour cela.

Depuis la convention de 1993, avant et après la CARMF, je me bats et continuerai de me battre pour l'égalité entre confrères, trouvant inacceptable de signer une convention qui prévoit que deux confrères de même diplôme, faisant le même acte, puissent être payés l'un plus du double de l'autre, sans que ces conditions n'aient été librement choisies. Sur ce sujet qui touche aux droits de l'homme et à l'égalité entre individus, je refuse de connaître le moindre droit de réserve, il ne faut alors plus m'élire ou me démettre. C'est une question d'honneur et je sais que nous nous opposons sur ce sujet.

.../...

Vous revendiquez une fois de plus la gestion de l'ASV. Êtes-vous si fier d'endosser la responsabilité de ce régime qui de l'aveu de tous est le plus mal géré de France ? Que ce soient des experts extérieurs, l'IGAS, la Cour des comptes, tous sont unanimes, il semble n'y avoir que vous pour dire qu'il ne faut rien faire (et si vous ne le dites pas, vous le faites, ce qui est plus grave). En effet Monsieur le Président, vous ne gérez pas, vous ne faites rien, vous subissez au lieu de prévoir et d'organiser l'avenir. On ne résout pas un problème en le laissant de côté, cela coûtera très cher à tous, permettez que je le dise, que je le crie, car ne pas le faire, c'est être complice. La cotisation est passée de 60 à 180 C, pour une retraite déjà diminuée de 30%, la même culbute étant encore prévue dans les 20 ans. J'ai pu constater aussi que sur ce sujet, loin de la démocratie, vous refusez de connaître l'opinion des gens que vous avez la prétention de représenter. Lorsque vous revendiquez de telles responsabilités avec une telle fierté pour ce qui est mauvais, permettez que je m'inquiète aussi pour les autres domaines où vous excellez !

Enfin question d'éthique, j'ai appris le contenu de votre lettre par la presse, la veille et le matin du jour où elle est arrivée à la CARMF, car vous l'avez diffusée avant de la mettre à la poste. Je n'ai jamais agi ainsi avec quiconque, décidément nous ne partageons pas les mêmes valeurs.

Courteline disait de ceux qui étaient mal placés pour donner des leçons que passer pour un idiot aux yeux d'un imbécile est une volupté de fin gourmet. Soyez sans crainte je ne suis pas Courteline et je ne le dirai pas, pour rester plus courtois et confraternel.

Persuadé que vous comprendrez le sens de ma mission et les valeurs qui l'animent, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Docteur Gérard MAUDRUX